

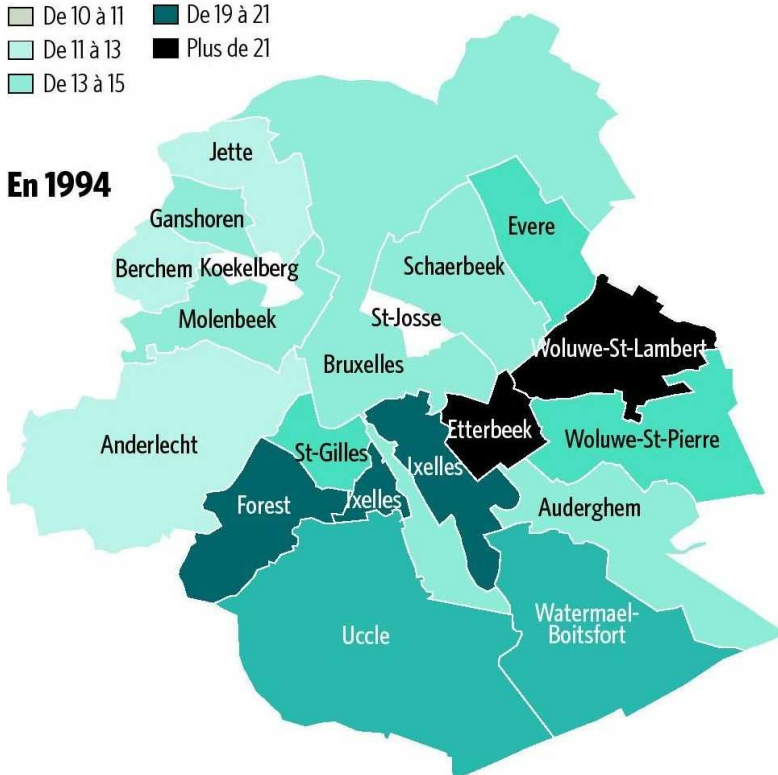
Densité de généralistes actifs en cabinets

LE SOIR - 05.09.17

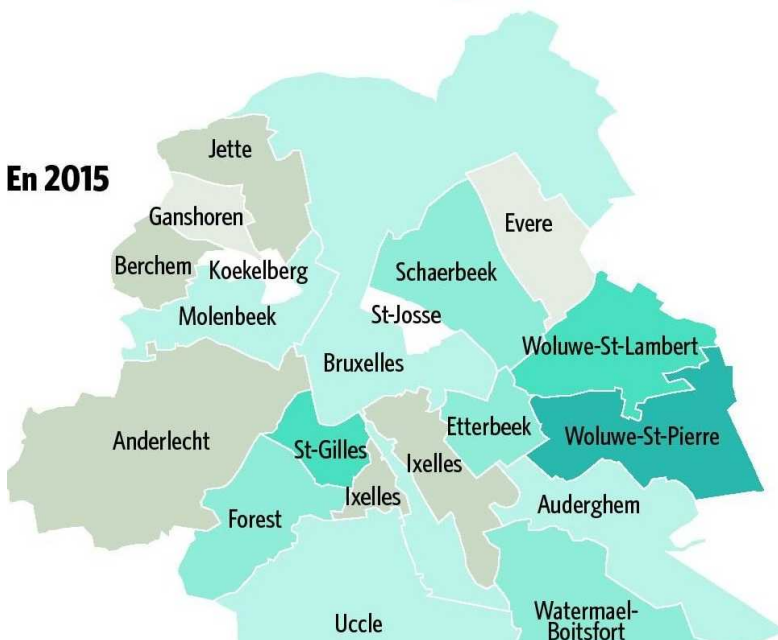
Densité pour 10.000 habitants



En 1994



En 2015



LA SOLUTION

Une maison médicale en région rurale

Les régions rurales sont particulièrement touchées par la pénurie de médecins car il est difficile d'y attirer des jeunes et que les médecins qui s'y trouvent prennent peu à peu leur pension. C'est la situation que connaissait la commune de Libin (en province de Luxembourg). « Une collègue avait arrêté de travailler et un autre ne voulait plus faire de gardes, raconte la D^r Geneviève Baufays, médecin généraliste. On m'a dit que pour faire venir des jeunes, il fallait travailler en groupe. » C'est ainsi qu'est né, en 2009, le projet de maison médicale. Il s'agit d'une structure qui regroupe des professionnels de la santé proposant des soins de première ligne : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues... La fédération des maisons médicales compte un peu plus de cent structures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La maison médicale de Libin a vu le jour en 2012 au cœur du village dans un bâtiment racheté par la commune et loué aux médecins. Elle rassemble les médecins qui travaillaient jusqu'alors à Libin, mais a également attiré de nombreuses nouvelles recrues. « Avant que la maison médicale ouvre, j'avais une assistante venue de Charleroi qui avait entendu parler du projet et souhaitait s'installer dans la région », confie la D^r Baufays. Aujourd'hui, la maison médicale compte neuf médecins (!), six infirmières, six kinésithérapeutes, deux logopèdes, une diététicienne, une pédicure médicale et deux psychologues. « C'est un projet qui marche et les perspectives d'avenir sont belles. Deux médecins souhaitent nous rejoindre l'année prochaine, s'enthousiasme la D^r Baufays. Les jeunes ne veulent pas travailler seuls dans leur coin. Et ils ont raison ! », poursuit-elle. Par ailleurs, en rejoignant la maison médicale, ces derniers peuvent s'installer sans rien devoir investir.

VIOLAINE JADOUL

Wallonie Plus de cent communes en manque de généralistes

En 2016, le ministre wallon de la Santé Maxime Prévot (CDH) avait demandé à l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles (Avisq) un cadastre pour l'année 2016 des communes les plus touchées par la pénurie de médecins généralistes. Cet état des lieux a été réalisé avec l'aide des cercles de médecins généralistes.

Résultats : l'an passé, 106 communes se trouvaient en « pénurie » de médecins généralistes. « Pour être considérée en pénurie, une commune doit disposer de moins de 90 médecins pour 100.000 habitants. Si la commune compte moins de 125 habitants par km², ce rapport passe à 120 médecins par 100.000 habitants. Enfin, dans les communes de moins de 75 habitants par km², il s'agit de 180 médecins par 100.000 habitants », explique Jérôme Hardy, porte-parole de la nouvelle ministre de la Santé, Alda Greoli (CDH).

Avec moins de 50 médecins par 100.000 habitants, certaines de ces 106 communes se retrouvent

même en cas de pénurie grave.

Par ailleurs 40 communes se trouvent « en risque de pénurie ». En cas de pension ou de départ d'un seul des médecins installés sur leur territoire sans être remplacé, celles-ci passeraient en situation de pénurie, voire de pénurie grave.

Et vu le vieillissement de la population des médecins, dont l'âge moyen atteint 52,8 ans, le risque pour ces communes n'est pas si évanescant : « Selon le cadastre 2016 élaboré par l'Avisq, 13,3 % (455) des médecins généralistes actifs en Wallonie ont plus de 65 ans.

Entre 2012 et 2016, seulement 162 jeunes médecins de moins de 30 ans, soit une trentaine par an, se seraient installés dans une commune wallonne », exprime le porte-parole.

Prime et prêt à taux zéro

Pour lutter contre l'aggravation du phénomène, le gouvernement wallon a notamment décidé d'allouer des primes à l'établissement

de médecins dans ces zones. Ainsi le programme Impulseo I octroie une prime de 20.000 euros et la possibilité de contracter un prêt de 15.000 euros à 0 % et remboursable en 5 ans ; il vise à aider les jeunes médecins qui chercheraient à s'installer dans les communes en pénurie. De plus en plus de médecins font appel à cette aide depuis sa création. « Ils étaient 44 en 2014, 38 en 2015 et 50 en 2016 », explique Jérôme Hardy.

Impulseo II permet l'intervention de la Région dans la moitié des charges salariales induites par l'emploi d'une personne qui assiste les médecins regroupés en maison médicale, par exemple. Enfin, Impulseo III étend cette aide aux médecins exerçant seuls. Montant total de l'enveloppe Impulseo : 4.576.000 euros en 2016. Cette même année, 597 demandes Impulseo I, II et III confondues ont été traitées. Une augmentation par rapport à 2015 (504 demandes) et par rapport à l'année précédente (450 demandes).

Mais le gouvernement a décidé de modifier ce dispositif « afin de garantir sur le territoire de la Wallonie un accès équitable aux soins de santé et à une prise en charge de

1^{re} ligne de qualité et efficiente ». Parmi ces modifications, la suppression des prêts à taux zéro. « Ce prêt génère une gestion administrative spécifique et assez lourde. De plus, il a suscité très peu d'intérêt. En effet, en 2015, moins de 30 prêts par an ont été demandés alors que 495 dossiers ont été introduits pour les dispositifs Impulseo II et III. Néanmoins, la gestion de l'encre perdurera jusqu'en 2020 », justifie Jérôme Hardy.

La prime d'installation de 20.000 euros reste sur la table. En revanche, elle sera assortie de la condition de pratiquer dans la commune au moins durant 5 ans. Le gouvernement évaluera toutefois la possibilité d'augmenter son montant dans les zones en pénurie sévère. ■

THOMAS CASAVECCHIA

Le médecin généraliste qui s'installe dans ces communes a droit à la prime

LE SOIR - 05.09.17



maison médicale « Toujours moyen de voir un médecin »

REPORTAGE

Ce matin-là, 8 heures, soleil radieux au cœur du Pays noir. Mais où peut bien être logée cette maison médicale ? Il faut un peu de temps pour deviner qu'elle se niche dans une ancienne maison de contremaître de charbonnage au cœur de Marcinelle, joyeusement rénovée, façade blanche éclatante, lumière et simplicité. Des locaux qui accueillent aujourd'hui... cinq médecins. Avec une salle pour le fitness. Et les réunions des groupes du PTB, qui est à la manœuvre dans cette maison de Médecine pour le peuple.

C'est Lisa qui répond au téléphone. De formation, elle est historienne. Mais elle a choisi d'assurer l'accueil de la maison médicale par conviction. Disposer de cinq médecins permet de larges horaires : 8 à 12 h 30, puis 13 à 18 h tous les jours. On s'attend à ce que la salle d'attente se remplisse, que les enfants envahissent l'espace jeu, qu'on se bouscule. Rien de tout cela. Des vingt places de la salle d'attente, maximum quinze seront utilisées simultanément. C'est que les patients ont tous un rendez-vous. Et n'attendent donc que le petit délai nécessaire entre l'horaire prévu et l'horaire réel. « Docteur Sofie » a même le temps d'intercaler un nourrisson venu avec parents et grand-père. « Nous n'allons pas à la consultation de l'ONE, c'est tout le temps fermé. Ici, on a pesé Jonathan, on a reçu quelques conseils. On est en confiance avec docteur

Sofie », explique Sarah. Tout juste sortie de l'adolescence. Comme le papa, qui tente de terminer une formation de maçon. Toute la famille « est inscrite » à la maison médicale.

Un travail d'équipe

Nul doute que les maladies sont les mêmes que dans les autres cabinets médicaux du sud de Charleroi. Peut-être même plus sévères. La pauvreté ne fait pas bon ménage avec la bonne santé. Mais l'absence de file efface une partie du stress, gomme le manque, permet de conserver une sérénité ressentie. « Il y a toujours moyen d'être vu le jour même et les gens le savent », sourit la docteur Sofie Merckx. Le dossier médical est partagé, les décisions évoquées en réunion d'équipe chaque semaine. On communique avec les infirmiers, les psys, les assistantes sociales, les logopèdes. « On essaye d'aider, même pour le logement. C'est lié à la santé. »

Mais si la maison médicale compte aujourd'hui 2.000 patients sur un « bassin de soins » de 32.000 âmes, elle ne peut plus en prendre de nouveaux. « On est au complet par rapport à notre capacité de soins. Bien sûr, quand quelqu'un déménage d'un coin où il y a une maison médicale, on l'accueille, et ils font de même si quelqu'un de chez nous déménage, mais

c'est tout ce qu'on peut faire. On refuse des

« On refuse des gens chaque semaine. On est déjà sous pression et on sait que cela va augmenter », explique la docteur Sofie Merckx. © BRUNO DALIMONTE.

gens chaque semaine. On est déjà sous pression et on sait que cela va augmenter. » 12.000 prestations par an, quelque 200 consultations par semaine. « Face à la pénurie annoncée, on essaye de faire au mieux. On a quand même augmenté cette année nos inscrits de 100 personnes, mais on ne pourra plus le faire chaque année. »

Pour Sofie Merckx, un médecin à temps plein peut prendre en charge 650 patients au maximum en préservant la qualité des soins et de l'écoute. « Mais de nombreux gestes peuvent être accomplis par d'autres acteurs. Notre infirmière par exemple peut prendre un électrocardiogramme,

s'occuper de la gestion de l'hypertension, équilibrer un diabète. C'est un système trop peu développé en Belgique. Une formation est en cours à l'Université d'Anvers pour une meilleure formation des infirmières en cabinet médical. Voir un médecin n'est pas toujours nécessaire. Un tiers des personnes qui se présentent au cabinet ont en fait besoin d'un contact direct avec un médecin. De même, nous collaborons avec un psychologue qui nous aide à assurer certains soins spécifiques. Mais les subsides du Maribel social sont indispensables pour compléter le financement par l'Inami, qui couvre environ 90 % de nos dépenses. Si on doit demain accueillir beaucoup plus de monde, il faudra de la place et du personnel en plus. On est déjà à saturation. Et cela marche parce qu'on est en équipe, mais la médecine en solo ne permet pas facilement d'engager. »

Pas d'échange d'argent

Cette saturation objective ne se traduit pourtant pas par de la nervosité en salle d'attente. Les élèves du cours de gym sont d'ailleurs là pour égayer la matinée, gigotant sur des musiques rythmées. Pas vraiment l'Internationale et ses damnés de la terre, plutôt de la pop internationale. Et même du Michel Sardou ! Le cours est gratuit pour les patients inscrits. « Quand on prescrit de davantage bouger, on peut tout de suite proposer une aide, ici, en interne, plutôt que de laisser le patient se débrouiller tout seul ou de devoir s'adresser à une salle de sport qui n'est généralement pas très adaptée à ses besoins », explique Sofie Merckx. Les patients continuent à être appelés chez « docteur Sofie, docteur Eric, docteur Thomas ». Un prénom plutôt qu'un nom de famille. Pas infantilisant ? « Non, on trouve cela normal. Nos docteurs, on les aime bien », souligne Giovanna, une patiente. « Ils ne nous

prennent pas de haut, même quand on n'est pas d'accord avec eux », insiste son mari. Giovanna nous propose (pour la 4^e fois...) de venir à la Manifesta de septembre. Un transat et une mini-plage dans la salle d'attente rappellent à tous les patients que cet événement permet de

boire, manger, s'amuser et se distraire pour pas très cher. Avec le discours de Raoul Hedebouw en prime, bien sûr.

« 21 médecins sont plus vieux que moi »

Pourquoi choisir la « Médecine pour le peuple » plutôt qu'un médecin ordinaire ? « J'habite là, ma mère venait déjà quand j'étais petit. Ne pas payer est un avantage certain. Mais je n'ai pas l'impression qu'on vient davantage que si on devait payer. » Frappant : personne ne sort son portefeuille, sinon pour la carte d'identité, l'informatique médicale garde ses droits. Mais l'argent ne vient pas polluer la relation entre patient et médecin.

Mais la pénurie montre une fois de plus son museau. Sofie Merckx part en visite chez une vieille dame. « Elle est en bout de vie, tyrannise et épuise sa fille qui est elle-même en mauvaise santé. Un placement devient indispensable pour la santé des deux. Mais on va discuter encore une fois pour voir si un arrangement n'est pas possible. Pour cela, il faut du temps. » Sofie Merckx le prendra. Pour ensuite aller entendre une patiente qui en est à ses derniers souhaits, ses dernières volontés. « Respecter la pudeur et la sensibilité du patient est essentiel. »

Le renard cynique de la pénurie dirait qu'un décès libérerait bientôt une place pour être soigné. « Ce serait une horreur de penser cela, d'arriver à une situation de disponibilité de la médecine où l'on réfléchisse comme cela. On doit gérer le temps disponible et en même temps ne rien perdre de l'humain. Mais comment fera-t-on demain ? Il y a 32 médecins sur Marcinelle et Mont-sur-Marchienne. J'ai 43 ans et il y a 18 ans que je travaille. 21 médecins sont plus vieux que moi, trois vont partir en retraite. »

La maison médicale, la solution pour l'avenir de la médecine de première ligne ? Une parmi d'autres, sans doute. Mais pas sûr qu'elle plaise à tous. Il y a un an, la ministre de la Santé a commandité un audit sur les maisons médicales. A KPMG, « un cabinet d'audit qui milite dans le monde entier pour la privatisation des soins de santé et pour identifier des secteurs de la santé qui peuvent dégager du profit. Drôle de choix pour analyser les maisons médicales. Nous avons pourtant l'impression d'être davantage une solution qu'un problème », regrette Sofie Merckx ■.

FRÉDÉRIC SOUMOIS

LE PRINCIPE**350.000 patients en maison médicale au forfait**

Le principe de la maison médicale au forfait est encore peu connu en Belgique. On s'y abonne une fois pour toutes (mais le désabonnement est évidemment permis) et on ne paye pas la consultation. On prend rendez-vous quand on est malade, l'accueil trie entre urgences, petits et gros bobos. Le forfait est un système de solidarité qui permet de ne pas devoir payer la consultation chez le généraliste, le kiné et l'infirmier. Les mutuelles versent une somme par mois et par patient. C'est aux maisons médicales de trouver l'équilibre entre ce revenu et leurs charges. 350.000 patients seraient au forfait en Belgique, dont 25.000 dans les maisons de « Médecine pour le peuple ».

FR.SO